

Extrait du Spyworld Actu

<https://www.spyworld-actu.com/spip.php?article4410>

# Air India : le SCRS n'en savait pas assez

- Renseignement - International -



Date de mise en ligne : mercredi 9 mai 2007

---

Spyworld Actu

---

**Le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) ne récoltait jamais assez de détails pour qu'une menace terroriste puisse être considérée « spécifique » pendant les mois qui ont précédé l'attentat contre le vol d'Air India, a révélé, mardi, un ancien employé de l'agence.**

« Quand nous utilisons le terme « spécifique », ça signifiait que nous avions quelque chose à refiler à la police, a raconté John Henry dans le cadre de l'enquête publique sur cet attentat.

Par contre, dans la plupart des cas, nous n'avions rien de spécifique. »

Les termes sont importants parce que, depuis plus de 20 ans, le gouvernement fédéral insiste pour dire que les forces de l'ordre n'étaient au fait d'aucune information faisant état d'une menace spécifique contre le vol 182 d'Air India.

M. Henry, qui était responsable de l'évaluation des risques pour le SCRS, a décrit un système dans lequel n'importe quelle information avait fort à faire pour provoquer une réponse immédiate.

Le niveau à atteindre pour considérer qu'une information représente une menace spécifique est si élevé que « cela veut presque dire qu'il faut être certain qu'un crime est en cours », a déclaré à l'extérieur de la salle d'audience Norm Boxall, un des avocats qui représentent les familles des victimes.

« Cela veut dire que l'évaluation des risques n'est que d'une utilité très restreinte au personnel opérationnel », a-t-il dit.

En juin 1985, trois semaines avant l'attentat, Air India a informé la Gendarmerie royale du Canada que ses avions pourraient être ciblés par des extrémistes sikhs. La GRC n'a jamais transmis l'information au SCRS, et ce dernier a continué à faire état d'un risque « général » d'attaque.

Mais même si ses analystes avaient vu l'information, a reconnu M. Henry, cela n'aurait peut-être pas été suffisant pour modifier l'évaluation du SCRS.

« Il y a tellement de possibilités que je ne peux pas dire avec certitude ce que nous aurions fait », a-t-il dit.

Le vol 182 s'est écrasé au large des côtes de l'Irlande le 23 juin 1985, entraînant 329 personnes dans la mort.

La commission d'enquête présidée par l'ex-juge de la Cour suprême John Major essaie de tirer de cette tragédie des leçons pertinentes dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.



*John Henry, un ancien employé du SCRS. - Photo PC*

*Post-scriptum :*

<http://www.cyberpresse.ca/article/2...>